



Agir pour
la biodiversité

Suivi des rapaces nocturnes dans la Loire



SAISON 2023



REFERENCE DU DOCUMENT

TRANCHAND B, 2023. *Suivi des rapaces nocturnes dans la Loire – Saison 2023.* LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 20 pp.

REDACTION ET VALIDATION

| Objet | Personne |
|-------------------------|--|
| Rédaction | Bertrand Tranchand, coordinateur réseau Rapaces nocturnes Loire Patrick Balluet, coordinateur Grand-duc d'Europe Simon Arnaud, chargé de mission LPO AURA DT Loire |
| Relecture et validation | Nicolas Lorenzini, chargé de mission LPO AURA DT Loire Lydie et Pascal Dubois, bénévoles du réseau Rapaces nocturnes Loire Jean-Pierre Brunel, coordinateur Effraie des clochers Patrick Balluet, coordinateur Grand-duc d'Europe Anne Brunel, directrice territoriale Loire |

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Siège social : 100 rue des Fougères - 69009 Lyon

Tél : 04 37 61 05 06
Email : auvergne-rhone-alpes@lpo.fr
Site internet : <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/>

CREDITS PHOTO

Page de garde : *Chevêchette d'Europe* © Lydie et Pascal Dubois

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux différents suivis durant cette saison !

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures :

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Femelle avec ses jeunes dans le nichoir de Saint-Médard-en-Forez © MH Chillet | 7 |
| Figure 2 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à effraie en 2023 | 8 |
| Figure 3 : Jeune chevêche dans un nichoir à Perreux en 2023 © E.Doukhan | 11 |
| Figure 4 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à chevêches en 2023 | 12 |
| Figure 5 : Carte localisant les nichoirs pour la chouette hulotte en place pour la saison 2023 | 13 |
| Figure 6 : Le groupe d'étudiants et de bénévoles pour la construction des nichoirs pour la Tengmalm © S. Arnaud | 15 |
| Figure 7 : Nichoir pour chouette de Tengmalm en place © S. Arnaud | 15 |
| Figure 8 : Carte localisant les nichoirs pour la chouette de Tengmalm | 16 |
| Figure 9 : Carte localisant les nichoirs pour le petit-duc en place en 2023..... | 18 |
| Figure 10 : Article paru suite à la pose des nichoirs | 18 |
| Figure 11 : Jeune grand-duc dans le Pilat © L et P Dubois..... | 19 |

Tableaux :

| | |
|--|----|
| Tableau I : Liste des nichoirs avec reproduction de l'effraie des clochers en 2023. | 6 |
| Tableau II : Evolution du suivi de l'effraie des clochers depuis 2014..... | 9 |
| Tableau III : Nombre de nichées d'effraie et de jeunes depuis 2014..... | 9 |
| Tableau IV : Taille des pontes et des nichées d'effraie depuis 2014..... | 10 |
| Tableau V : Liste des nichoirs avec reproduction de la chevêche d'Athéna. | 11 |

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| TABLE DES ILLUSTRATIONS | 3 |
| SOMMAIRE..... | 4 |
| CONTEXTE | 5 |
| 1. Effraie des clochers | 6 |
| 2. Chevêche d’Athéna | 11 |
| 3. Chouette hulotte | 13 |
| 4. Chouette de Tengmalm et Chevêchette d’Europe | 14 |
| 5. Petit-duc scops | 17 |
| 6. Grand-duc d’Europe | 19 |
| CONCLUSION | 20 |

CONTEXTE

Depuis 2014, la LPO AURA DT Loire mène un suivi de l'effraie des clochers comprenant la pose de nichoirs et le contrôle de l'occupation de ces derniers. Le lycée de Roanne Chervé, en la personne de Bernard Chevalley, et l'Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN) ayant également mis en place des nichoirs en faveur de l'espèce, ces derniers ont été intégrés au suivi départemental et chaque année un bilan de l'occupation des nichoirs est réalisé.

En 2022, grâce au soutien financier du Département de la Loire, la LPO a mis en place un projet portant sur la chevêche d'Athéna. Ainsi, tous les nichoirs posés dans le passé lors de diverses actions ont été recensés, vérifiés, et parfois restaurés. De plus, une trentaine de nouveaux nichoirs a été installée sur des secteurs à enjeux (Gorges de la Loire aval, Monts du Lyonnais et Plateau péluissinois). Là encore, les nichoirs suivis par d'autres structures (lycée Roanne Chervé, ARPN et Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire) ont été intégrés dans l'objectif de réaliser un suivi global au niveau du département sur cette petite chouette des milieux agricoles. Un rapport spécifique a été réalisé sur ce suivi de la chevêche en 2022 pour le Département de la Loire.

Suite à ce travail, il a été décidé d'élargir le groupe thématique portant initialement sur l'effraie des clochers à l'ensemble des rapaces nocturnes, en ayant pour objectif un travail partenarial entre les différentes structures en faveur des chouettes et hiboux de notre département.

Ce rapport a donc pour but de réaliser un bilan à l'échelle départementale des suivis réalisés pour chacun des rapaces nocturnes durant la saison 2023.

1. Effraie des clochers

1.1 Suivi des nichoirs

Le suivi de l'effraie des clochers dans la Loire est réalisé via le contrôle de nichoirs. En 2023, 100 nichoirs étaient en place. L'effraie des clochers étant connue pour avoir une période de reproduction relativement étalée dans le temps et des dates de ponte très variables en fonction de la météo et de la ressource alimentaire, les dates des visites sont variables selon les années. Chaque printemps, quelques nichoirs régulièrement occupés sont suivis de près par Jean-Pierre Brunel, bénévole LPO initiateur de ce suivi. Selon le contenu des nichoirs, il propose une date à partir de laquelle les visites peuvent débuter pour l'ensemble des nichoirs. L'idéal est de contrôler le nichoir quand tous les poussins sont nés et déjà âgés de quelques semaines pour limiter l'impact que peut avoir le départ de la femelle du nid pendant plusieurs heures sur des œufs ou des poussins de quelques jours. Il est préconisé de faire ces visites en fin de journée. En effet, il est probable qu'une fois la femelle envolée du nichoir, elle n'y revienne qu'une fois la nuit tombée. Ainsi, si elle quitte de jeunes poussins en début d'après-midi, ces derniers peuvent souffrir du froid si la femelle ne revient que plusieurs heures plus tard. Pour les mêmes raisons, il est conseillé de réaliser ces visites lors de journée de beau temps.

Parmi les 100 nichoirs en place pour la saison 2023, 75 ont été contrôlés pendant la période de reproduction. Parmi eux, 21 sont fréquentés par l'espèce dont 18 avec reproduction. Le tableau ci-dessous liste les nichoirs avec présence de l'effraie des clochers et pour chacun d'entre eux : la date de visite, le nombre d'œufs et de poussins observés.

Tableau I : Liste des nichoirs avec reproduction de l'effraie des clochers en 2023.

| Commune | Lieu-dit | Nb d'œufs vus | Nb poussins vus | Seconde nichée | Nb d'œufs vus | Nb poussins vus | Nb total jeunes estimé |
|------------------------|--------------------|---------------|-----------------|----------------|---------------|-----------------|------------------------|
| ARTHUN | Le bourg | 0 | 5 | | | | 5 |
| BOISSET-SAINT-PRIEST | Fonvial | 0 | 6 | | | | 6 |
| CHALAIN-LE-COMTAL | Les Rayons | 3 | 6 | | | | 6 |
| CIVENS | Randan | 0 | 5 | Oui | 0 | 5 | 10 |
| COTTANCE | Chantegrillet | 0 | 4 | | | | 4 |
| GREZIEUX-LE-FROMENTAL | Lachaud | 2 | 6 | | | | 6 |
| MARCLOPT | Le bourg | 0 | 5 | Oui | 6 | 0 | 11 |
| PANISSIERES | Le Crozet | 7 | 0 | | | | 7 |
| POUILLY-SOUS-CHARLIEU | Les Gords | 0 | 4 | | | | 4 |
| ROZIER-EN-DONZY | Les Saignes | 0 | 4 | | | | 4 |
| SAINT-CYR-LES-VIGNES | Le Perret | 1 | 6 | | | | 6 |
| SAINT-MEDARD-EN-FOREZ | Le bourg | 0 | 6 | | | | 6 |
| SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE | La Motte | 2 | 4 | | | | 4 |
| SALVIZINET | Vigneronnage | 0 | 7 | | | | 7 |
| SALVIZINET | Le bourg | 0 | 6 | | | | 6 |
| SURY-LE-COMTAL | Les Chaux | 0 | 6 | | | | 6 |
| VOUGY | Les Charmilles | 0 | 6 | OUI | 0 | 2 | 8 |
| SAINT-VICTOR-SUR-RHINS | Chemin de la Sarre | 0 | 5 | Oui | 0 | 6 | 11 |
| TOTAL DE JEUNES | | | | | | | 117 |

Au total, 22 nichées ont été observées dans 18 nichoirs (dont 4 secondes nichées) pour un total de 117

poussins. Le nombre de visites par nichoir étant limité, le nombre de jeunes est parfois estimé. En effet, si lors de la visite le nichoir contient 5 jeunes et 2 œufs non éclos, et qu'aucun contrôle ne permet d'affirmer plus tard l'éclosion des 2 œufs restants, nous ne comptabilisons que 5 jeunes. A l'inverse, si lors d'une visite aucun jeune n'est né et que le nichoir compte une ponte de 6 œufs, nous considérons que 6 poussins. Le nichoir de Vigneronnage à Salvizinet, posé en 2022, est occupé pour la première fois en 2023 avec une nichée de 7 jeunes. Notons qu'un autre nichoir se trouve dans le clocher de la même commune à seulement 300 mètres et qu'il a lui aussi accueilli une nichée de 6 jeunes. Le nichoir de Cottance, posé en 2018, et celui de Fonvial, à Boisset-Saint-Priest et en place depuis plus de 10 ans, ont été occupés pour la première fois. Le nichoir du bourg de Précieux, occupé aussi pour la première fois en 2022, n'a pas accueilli de nichée en 2023. Enfin, un nichoir à Effraie sur la commune de Sury-le-Comtal a accueilli une nichée de 3 jeunes chouettes hulottes en avril 2023 !



Figure 1 : Femelle avec ses jeunes dans le nichoir de Saint-Médard-en-Forez © MH Chillet

La carte ci-dessous (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) localise les nichoirs et le résultat des visites 2023.

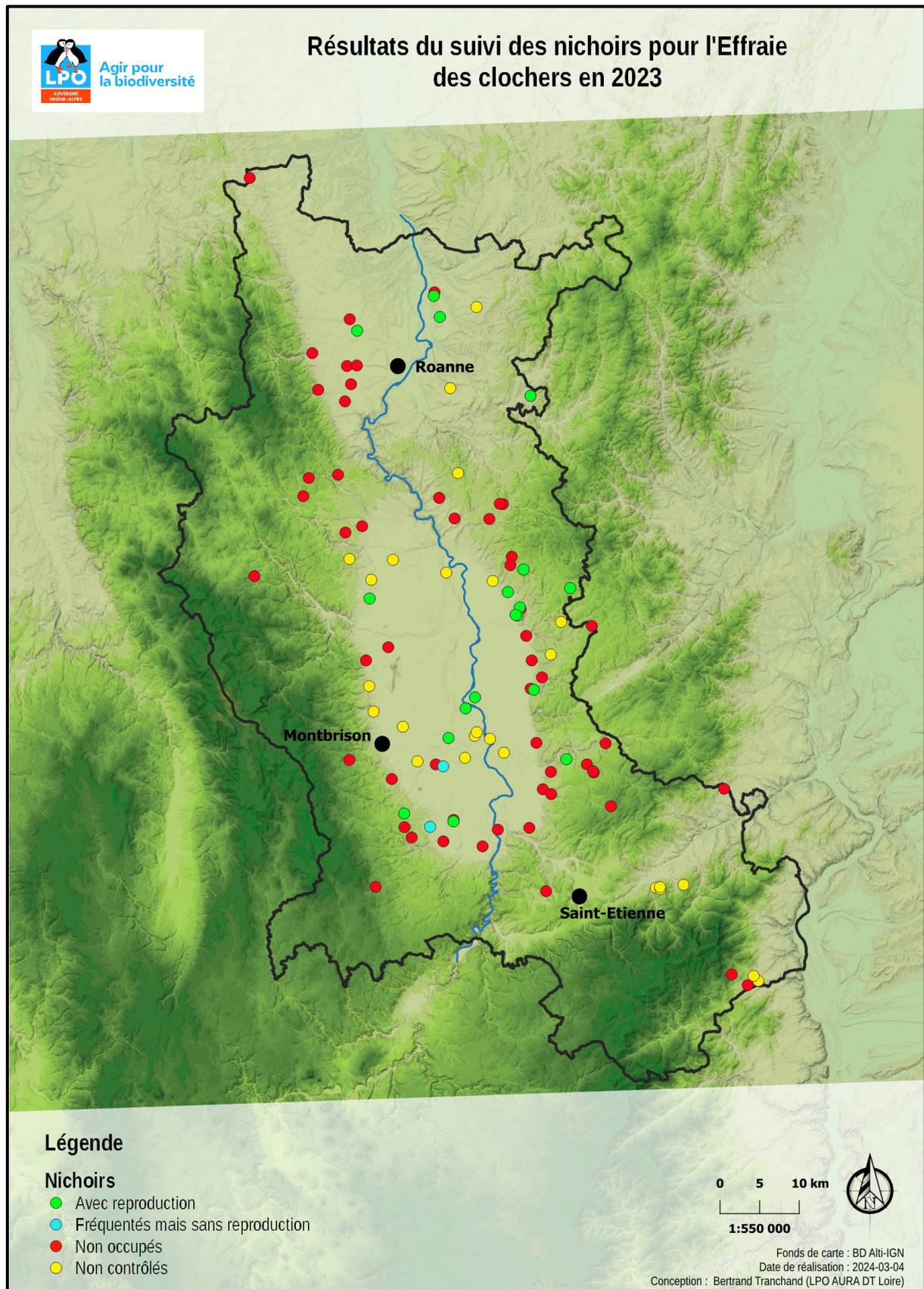


Figure 2 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à effraie en 2023

1.2 Evolution

Le tableau II ci-dessous Tableau II présente les résultats depuis 2014.

Tableau II : Evolution du suivi de l'effraie des clochers depuis 2014.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nb de nichoirs en place | 35 | 39 | 44 | 51 | 57 | 67 | 74 | 82 | 94 | 100 |
| Nb de nichoirs contrôlés | 22 | 20 | 41 | 41 | 40 | 54 | 34 | 63 | 87 | 75 |
| Pourcentage de nichoirs contrôlés | 62% | 51% | 93% | 80% | 70% | 80% | 46% | 76% | 92% | 75 % |
| Nb de nichoirs occupés | 3 | 7 | 13 | 11 | 10 | 12 | 12 | 20 | 23 | 22 |
| Nb de nichoirs avec reproduction | 3 | 7 | 12 | 9 | 7 | 10 | 9 | 16 | 18 | 18 |
| Nombre de nichées | 3 | 7 | 12 | 9 | 8 | 12 | 9 | 20 | 18 | 22 |
| Nb de jeunes observés | 10 | 24 | 61 | 28 | 22 | 47 | 36 | 85 | 62 | 101 |
| Nb de jeunes volants estimés | 10 | 23 | 61 | 46 | 27 | 53 | 36 | 84 | 67 | 117 |

Le nombre de nichoirs en place depuis 2014 ne cesse d'augmenter chaque année et nous avons atteint en 2023 la centaine de nichoir en place. En 2023, le taux de nichoirs contrôlés est de 75% et si des nichoirs n'ont pas été visités, c'est principalement à cause de problème d'accès aux bâtiments concernés (mairies ou propriétaires non joignables).

Le nombre de nichoirs avec reproduction de l'espèce est de 18 en 2023, comme en 2022. Le nombre de nichées en 2023 est le meilleur depuis le début du suivi puisque 18 premières nichées ont été notées auxquelles s'ajoutent 4 secondes nichées pour un total de 22 nichées. Avec 101 jeunes observés, nous atteignons un record depuis le début du suivi. Comme nous l'avons déjà dit dans la partie précédente, les nichoirs ne sont que rarement contrôlés plusieurs fois, et il arrive que des pontes soient observées sans que les jeunes ne soient nés. Dans ce cas, le nombre de jeunes est « estimé ». Ainsi, en 2023, nous pouvons considérer que 117 jeunes ont vu le jour dans nos nichoirs, ce qui constitue également un nouveau record. La fiabilité de ce chiffre est donc relative mais probablement assez proche de la réalité et permet de conclure que 2023 aura été une bonne année pour l'espèce.

Le tableau III ci-dessous Tableau II présente le nombre de nichées et de jeunes depuis 2014.

Tableau III : Nombre de nichées d'effraie et de jeunes depuis 2014

| | |
|---|------------|
| Nombre total de nichées | 121 |
| Nombre de premières nichées | 108 |
| Nombre de secondes nichées | 13 |
| Nombre de nichoirs avec nichées | 28 |
| Nombre de jeunes vus | 485 |
| Nombre de jeunes volants estimés | 522 |

Depuis 2014, 121 nichées ont été observées dans les nichoirs dont 108 premières pontes et 13 secondes pontes. Ces nichées ont été observées dans 28 nichoirs différents. Le contrôle des nichoirs a permis d'observer 485 poussins, mais nous estimons que 522 jeunes se sont envolés. Ces chiffres nous laissent donc penser que la pose de nichoir semble avoir un impact positif sur la reproduction de l'espèce.

Tableau IV : Taille des pontes et des nichées d'effraie depuis 2014.

| | |
|--|--------------------|
| Taille moyenne des pontes | 4,9 (n=120) |
| Nb moyen de jeunes volants | 4,5 (n=90) |
| Nb nichées à 0 jeune volant (prédation, abandon) | 4 |
| Nb nichées à 1 jeune volant | 3 |
| Nb nichées à 2 jeunes volants | 7 |
| Nb nichées à 3 jeunes volants | 14 |
| Nb nichées à 4 jeunes volants | 34 |
| Nb nichées à 5 jeunes volants | 22 |
| Nb nichées à 6 jeunes volants | 23 |
| Nb nichées à 7 jeunes volants | 9 |
| Nb nichées à 8 jeunes volants | 2 |
| Nb nichées où le nb de jeunes volants n'est pas connu | 3 |

Sur les 121 nichées observées entre 2014 et 2023, la taille moyenne des pontes est de 4,9 œufs et le nombre moyen de jeunes volants est de 4,5. Les nichées à 4, 5 et 6 jeunes sont les plus fréquentes. En 2023, le nombre moyen d'œufs par ponte est de 5,6 et le nombre moyen de jeunes à l'envol est de 5,2.

2. Chevêche d'Athéna

2.1 Suivi des nichoirs

Pour cette seconde année de suivi au niveau départemental, 117 nichoirs pour la chevêche d'Athéna étaient en place. Comme pour l'effraie des clochers, il est préconisé de contrôler les nichoirs pour la chevêche en fin de journée et lors de journée de beau temps. Afin de limiter le dérangement, nous avons choisi de ne réaliser qu'une seule visite des nichoirs, début juin, période où les jeunes sont présents et en général déjà âgés de quelques semaines.

En 2023, 73 nichoirs ont été contrôlés, faute de participants pour le suivi. Parmi eux, 9 sont fréquentés par la chevêche dont 7 où une reproduction a été constatée. Le tableau V ci-dessous **Tableau V** présente les nichoirs avec reproduction.

Tableau V : Liste des nichoirs avec reproduction de la chevêche d'Athéna.

| Commune | Lieu-dit | Nb d'œufs vus | Nb poussins vu | Nb jeunes volants estimés |
|------------------------|--------------|---------------|----------------|---------------------------|
| MONTAGNY | Bois Laly | 0 | 3 | 3 |
| NOTRE-DAME-DE-BOISSET | Montégut Est | 0 | 4 | 4 |
| PERREUX | Chez Cortay | 0 | 3 | 3 |
| PERREUX | Féchet | 4 | 0 | 0 |
| PERREUX | Le Bretail | 0 | 1 | 1 |
| POUILLY-LES-NONAINS | Les Gors | 0 | 5 | 5 |
| SAINT-VICTOR-SUR-RHIN | La Sarre | 0 | 3 | 3 |
| Total de jeunes | | | | 19 |

Au total, 19 poussins ont été observés dans les nichoirs. Le nichoir de Féchet à Perreux contenait 4 œufs qui semblaient abandonnés. Deux autres nichoirs ont été fréquentés par des adultes, mais sans reproduction pour la saison 2023.



Figure 3 : Jeune chevêche dans un nichoir à Perreux en 2023 © E.Doukhan

En 2022, première année du suivi départemental, 13 nichoirs étaient fréquentés dont 10 avec des preuves de reproduction. Pour cette seconde année de suivi, les résultats sont donc légèrement moins bons.

Résultats du suivi des niochirs pour la Chevêche d'Athéna en 2023

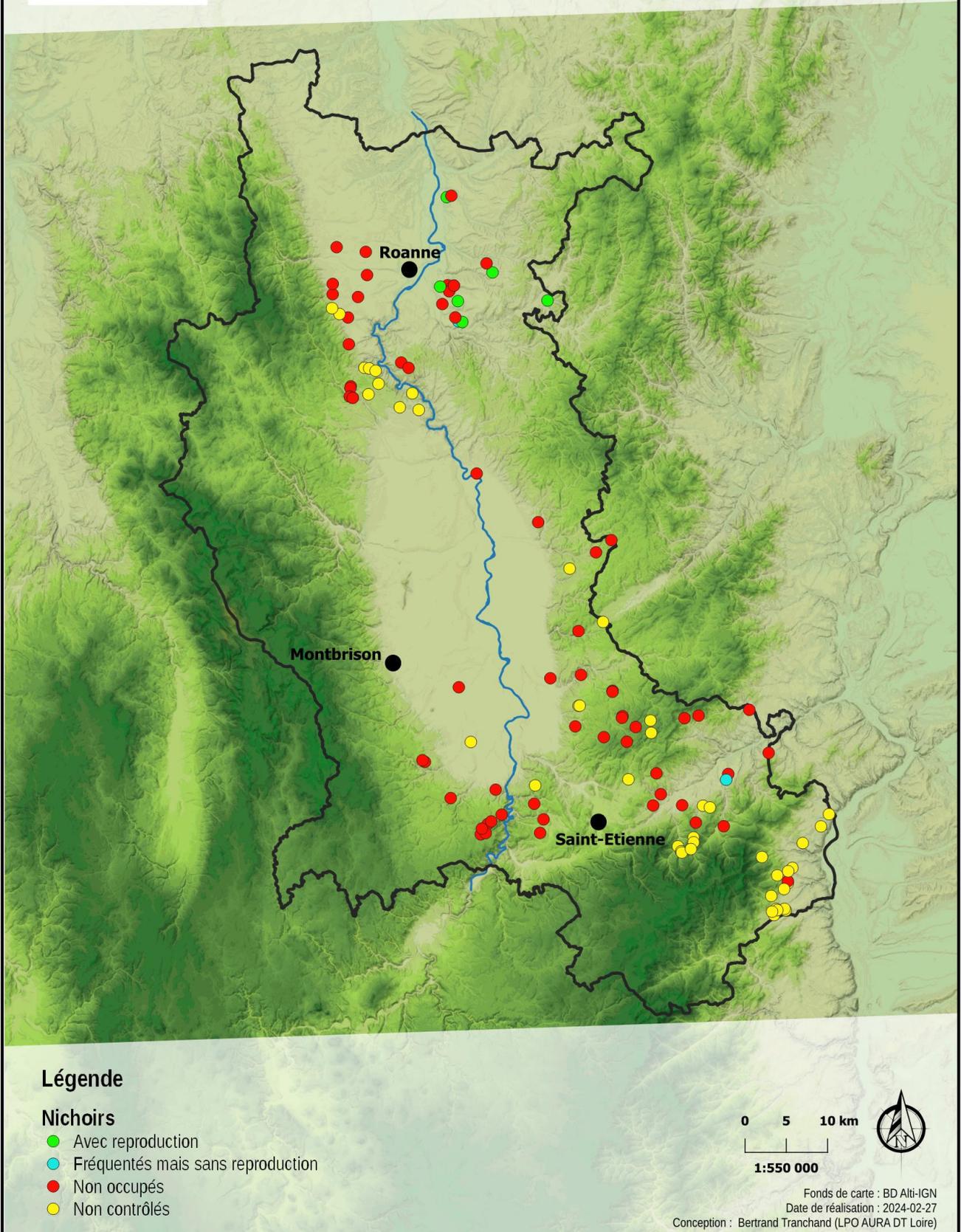


Figure 4 : Carte présentant les résultats des visites des niochirs à chevêches en 2023

3. Chouette hulotte

3.1 Suivi des nichoirs

Quelques nichoirs en faveur de la chouette hulotte ont été posés par des bénévoles de la LPO AuRA dans le département mais n'étaient pas suivis jusqu'à présent. Depuis quelques années, 12 nichoirs ont été posés par Bernard Chevalley dans la plaine du Roannais, plus précisément dans les parcs urbains de Roanne et le Coteau ce qui porte à 22 le nombre de nichoirs à chouette hulotte connus dans le département. En 2023, seulement un nichoir a été contrôlé, à Saint-Etienne, et était vide. Les autres n'ont pas été contrôlés, faute d'observateurs.

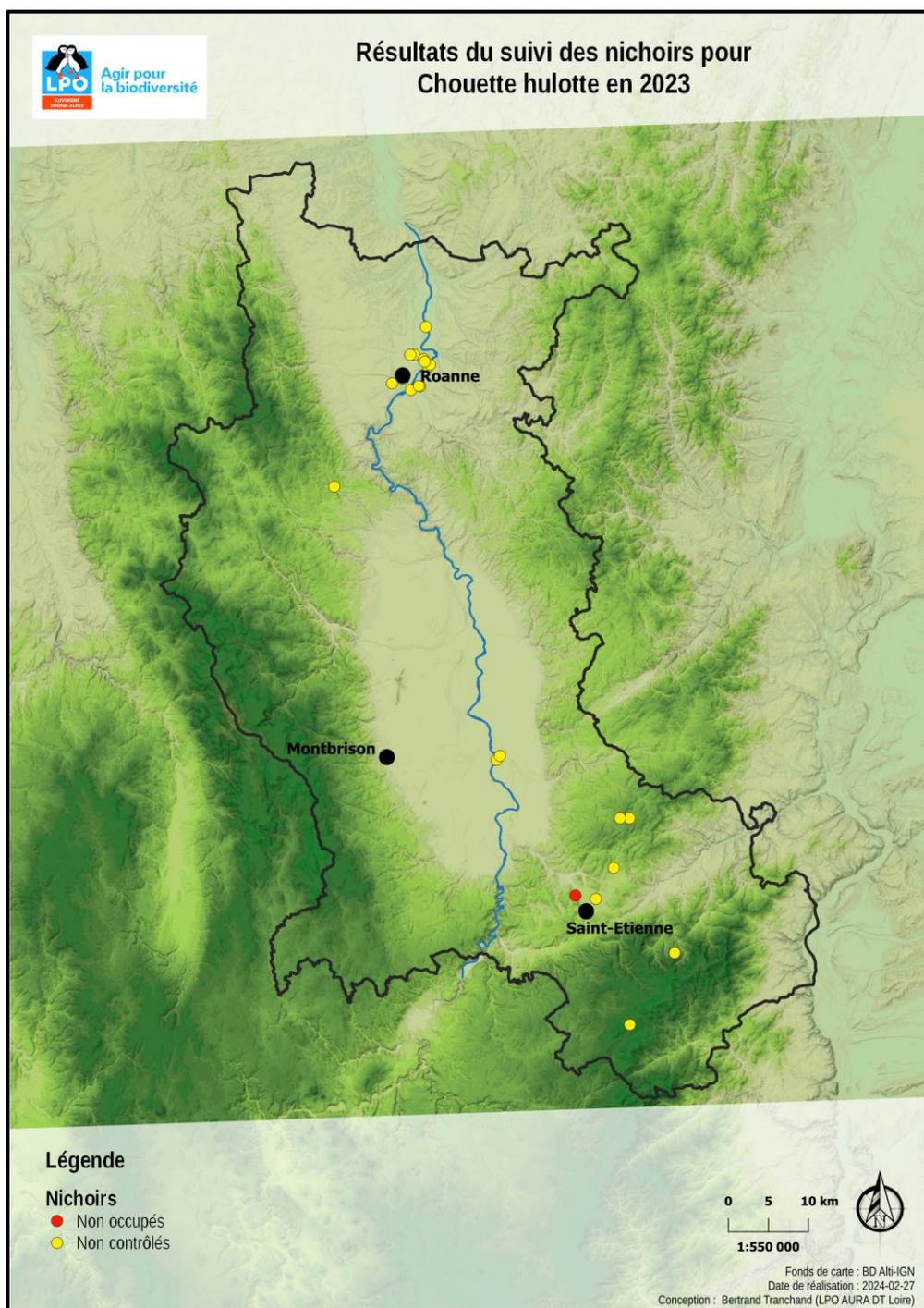


Figure 5 : Carte localisant les nichoirs pour la chouette hulotte en place pour la saison 2023

4. Chouette de Tengmalm et Chevêchette d'Europe

4.1 Recherche des mâles chanteurs

Dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité du Pilat, salariés et bénévoles de la LPO et les équipes du Parc naturel régional du Pilat ont réalisé durant le mois de mars des prospections chevêchette d'Europe et chouette de Tengmalm, deux espèces emblématiques des écosystèmes forestiers de montagne et présentes dans notre département. L'objectif de cette étude était de réactualiser les connaissances sur la répartition de ces deux espèces sur le territoire du Pilat

Au total, 110 points d'écoute (avec deux passages) ont été effectués sur différents massifs boisés du Pilat afin de rechercher ces deux espèces. La chevêchette était recherchée en milieu d'après-midi jusqu'au coucher du soleil et la chouette de Tengmalm une fois la nuit tombée.

Concernant la chevêchette, au moins cinq mâles chanteurs ont pu être entendus et parfois observés sur deux massifs forestiers du Pilat. À noter qu'un mâle avait été entendu sur un troisième massif durant l'automne. Pour la chouette de Tengmalm, c'est au moins trois mâles chanteurs sur trois massifs forestiers différents du Pilat qui ont été recensés. Si les deux espèces étaient déjà connues sur l'ensemble des secteurs où elles ont été observées en 2023, c'est la première fois sur une même année que la chouette de Tengmalm est détectée sur trois massifs différents et qu'autant de territoires de mâles de chevêchette sont identifiés. La situation de ces deux espèces dans le Pilat, qui se limite toujours à quelques individus, semble stable avec une présence dans la moitié sud-ouest du Pilat alors que la moitié nord-est n'est aujourd'hui toujours pas occupée par ces deux espèces.

D'autres sorties ont été réalisées dans le reste du département par les bénévoles, ce qui permet d'estimer la présence de 12 à 14 territoires de chevêchette (au moins 6 territoires pour le Pilat, 1 ou 2 territoires dans les monts de la Madeleine et environs 5-6 territoires dans les monts du forez et les bois noirs) contre 11 territoires en 2022. Concernant la Tengmalm, 8 territoires ont été localisés (au moins 4 territoires pour le Pilat et au moins 4 dans les monts du forez) contre un seul en 2022. Cette différence de résultat pour cette dernière espèce peut s'expliquer par l'effort de prospection mais aussi par les variations interannuelle « habituelles » chez la Tengmalm.

Les observations réalisées ont seulement permis d'obtenir des indices de reproduction possible (mâles chanteurs territoriaux en période reproduction). Notons que la reproduction de la chevêchette n'a été prouvée que 4 fois dans le département (2017, 2019, 2020 et 2021). Concernant la chouette de Tengmalm, la reproduction n'a pas été prouvée dans la Loire depuis 2003 !

4.2 Pose de nichoirs

Dans le cadre de leur cursus universitaire, quatre étudiants de l'IUT de Saint-Etienne ont travaillé avec la LPO AURA fin 2023 sur un projet de fabrication et de pose de nichoirs pour la chouette de Tengmalm.

L'objectif étant d'offrir un choix de sites de nidification plus important sur des secteurs où l'espèce est déjà connue, tout en permettant un suivi de la reproduction par le contrôle de l'occupation de ces nichoirs. Avec l'aide de bénévoles, dix nichoirs ont ainsi été fabriqués lors d'ateliers participatifs puis posés dans deux massifs forestiers d'altitude du Pilat, (Panère et Grand Bois) avec l'accord et parfois l'aide des propriétaires forestiers concernés. La prochaine étape est donc de réaliser un suivi de l'occupation de ces nichoirs et d'étendre le projet à d'autres secteurs du département.

Avec les 3 nichoirs déjà installés dans le Pilat en 2022, un total de 13 nichoirs sont donc présents dans ce secteur pour la Chouette de Tengmalm.



Figure 6 : Le groupe d'étudiants et de bénévoles pour la construction des nichoirs pour la Tengmalm © S. Arnaud



Figure 7 : Nichoir pour chouette de Tengmalm en place © S. Arnaud

Localisation des nichoirs pour chouette de Tengmalm en place en 2023 et nouvellement posés pour la saison 2024

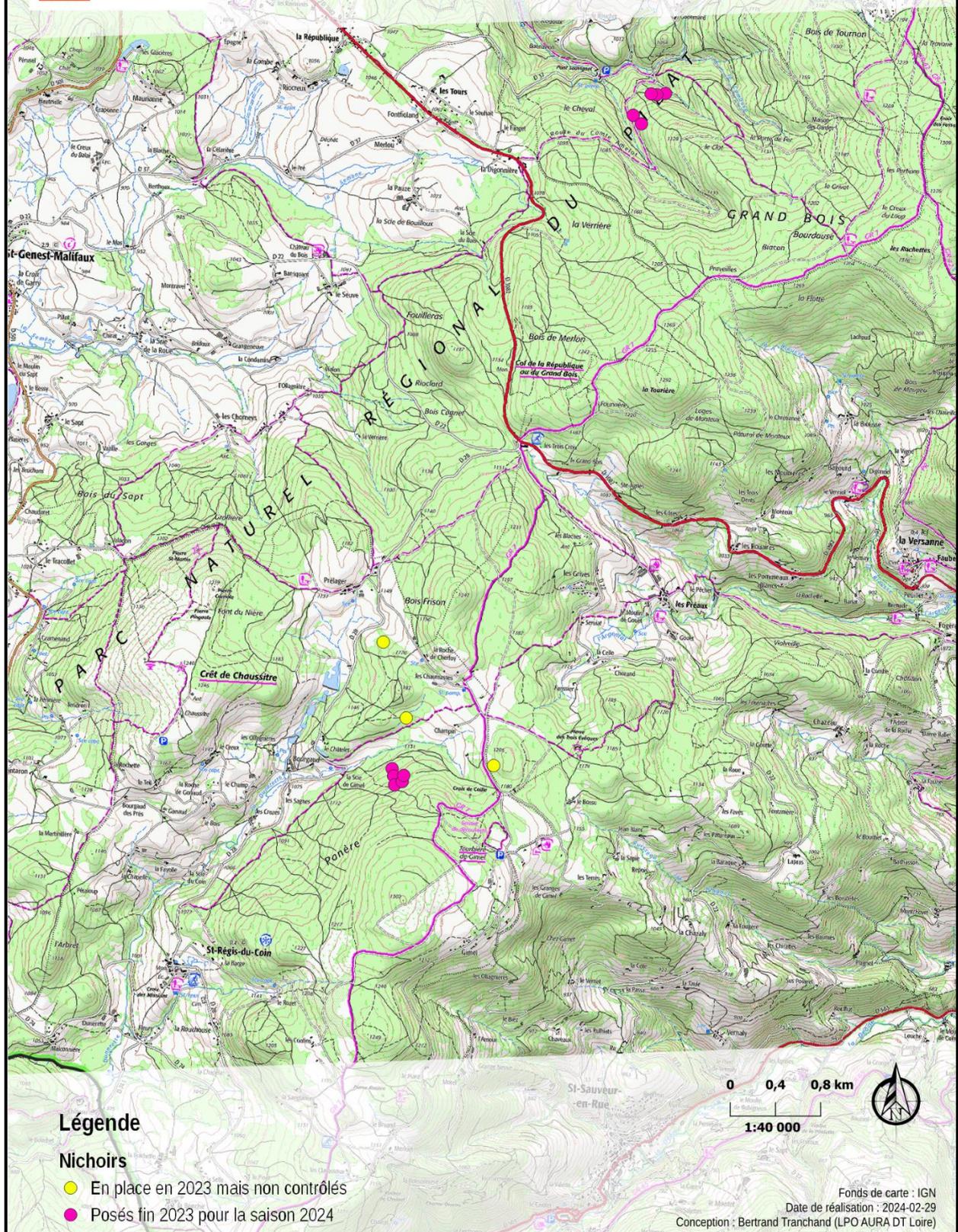


Figure 8 : Carte localisant les nichoirs pour la chouette de Tengmalm

5. Petit-duc scops

Trois nichoirs à petit-duc scops ont été posés en février 2023 dans le sud du Pilat, secteur propice à l'installation de l'espèce. Deux se trouvent sur la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf et le troisième, plus au sud sur l'île de la Platière, se trouve sur la commune de Salaise-sur-Sanne, en Isère. Un quatrième est en place depuis 2010 près de Rolibet sur la commune de Malleval. Cette année, le seul mâle chanteur entendu dans le département se trouvait à Saint-Pierre-de-Bœuf, mais aucun des nichoirs n'a été utilisé par l'espèce. En avril, une chevêche a été vu sortant du nichoir de Rolibet, mais la reproduction n'a pas été suivie.

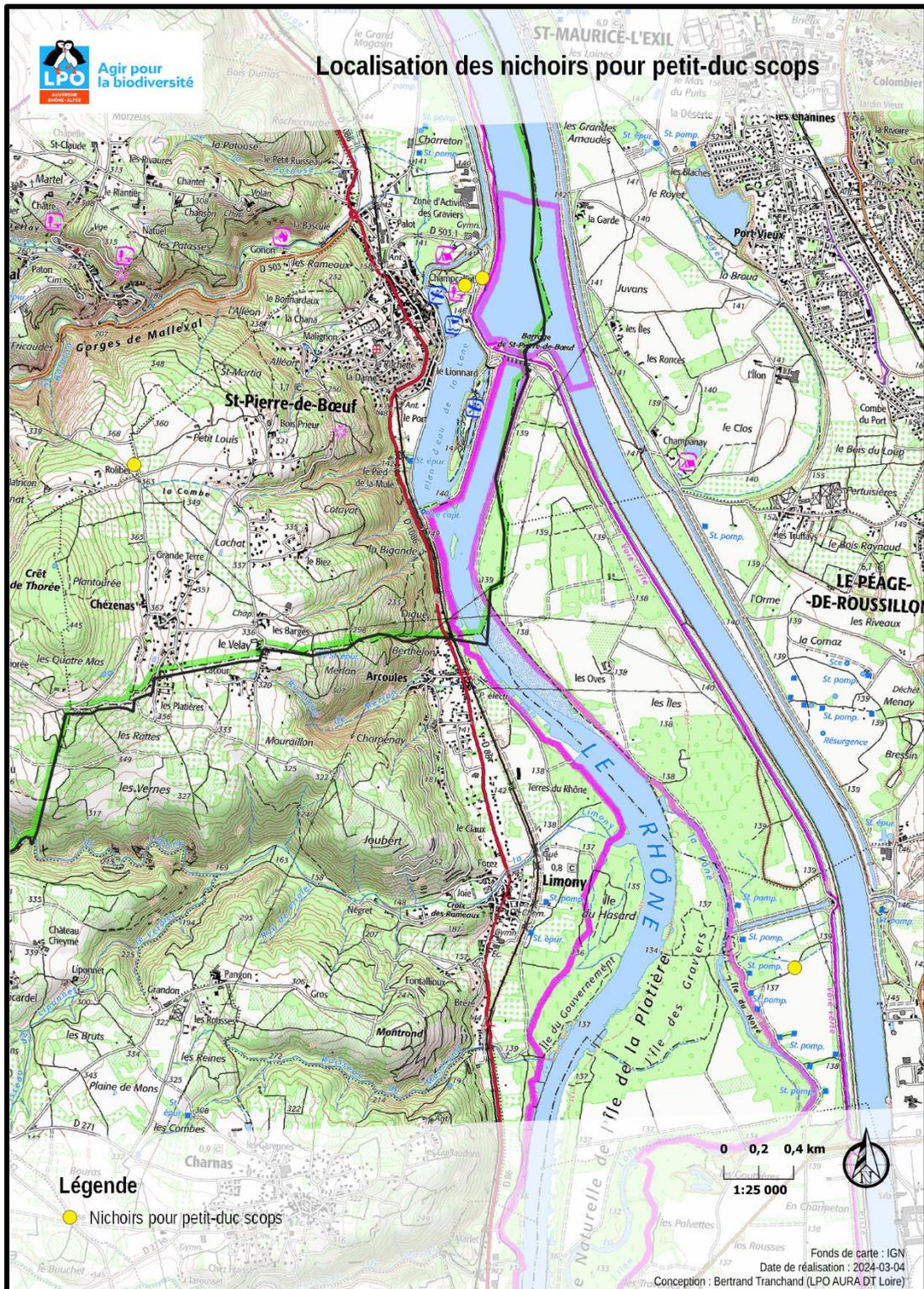


Figure 9 : Carte localisant les nichoirs pour le petit-duc en place en 2023



Figure 10 : Article de presse paru suite à la pose des nichoirs

6. Grand-duc d'Europe

Un suivi, coordonné par Patrick Balluet, est réalisé sur cette espèce depuis de nombreuses années. La pression d'observation reste assez bonne avec un réseau bien mobilisé puisque cette année 69 bénévoles ont participé et 645 données ont été collectées.

L'espèce a pu être recherchée sur 98 sites différents et contactée sur 78 d'entre eux cet hiver. Le déroulement de la reproduction a pu être suivi avec précision sur 13 sites-échantillons. Au printemps 2023, sur ces 13 sites, le nombre moyen de jeunes par couple territorial est de 1,0 jeunes/couples tandis que le nombre moyen de jeunes par couple productif est de 1,63, ce qui est plutôt mauvais comme résultat (bien que supérieur à l'an passé). 6 couples sur 13 ont échoué leur reproduction ce printemps, ce qui est très élevé. 19 autres sites ont fourni des données de reproduction, en dehors des 13 sites-échantillon, avec de meilleurs résultats que sur les sites-test. La date moyenne de ponte se situe au 18 février ce printemps, conformément à une année "normale" (date moyenne sur 15 ans : 19 février, n=161).

Depuis plus de 10 ans, une soirée d'écoute simultanée sur tous les ravins de la vallée du Rhône (sur la Loire, l'Ardèche, le Rhône et l'Isère) est organisée. En 2023, plus de 80 personnes ont participé à cette prospection.



Figure 11 : Jeune grand-duc d'Europe dans le Pilat © L et P Dubois

CONCLUSION

Depuis 2022, le groupe « effraie » de la Loire s'est élargi à toutes les espèces de rapaces nocturnes nicheuses dans le département. Le suivi sur l'effraie des clochers, avec un réseau de 100 nichoirs en 2023, fonctionne bien et en 2023 18 nichoirs ont accueilli une reproduction pour un total de 117 jeunes. Le suivi des nichoirs pour la chevêche a quant à lui débuté en 2022 et en 2023 ce sont 117 nichoirs qui étaient en place. Tous n'ont pas pu être contrôlés et seulement 7 ont accueilli une reproduction pour 19 jeunes. Concernant la chouette hulotte, 22 nichoirs sont localisés, mais un seul a été contrôlé en 2023, sans résultat. Fin 2023, des étudiants de Saint-Etienne ont monté un projet en partenariat avec le LPO ayant pour objectif la fabrication de nichoirs pour la chouette de Tengmalm. Dix nichoirs ont été installés sur les communes de Saint-Régis-du-Coin et de Tarentaise. Les trois autres nichoirs déjà en place pour l'espèce n'ont pas été contrôlés en 2023. Un suivi de la chouette de Tengmalm et de la chevêchette d'Europe a été réalisé dans le Pilat par les salariés et bénévoles de la LPO en 2023 pour le PNR Pilat. Au total dans le département, 8 territoires de chouette de Tengmalm et au moins 12 territoires de chevêchette ont été localisés. Un seul mâle chanteur de petit-duc Scops a été contacté en 2023, sur la commune de Saint-Pierre-de-Bœufs, secteur où trois nichoirs sont en place mais non occupés. Enfin, le suivi du grand-duc d'Europe a permis de contrôler une centaine de sites en 2023 et la reproduction a été suivie sur 13 d'entre eux. Actuellement, aucun suivi sur le hibou moyen-duc n'est en place. La recherche de dortoir en hiver pourrait être un moyen de suivre les populations dans le département.

Un des enjeux de 2024 est de réussir à mobiliser plus de participants pour le suivi des nichoirs en place pour les différentes espèces (effraie, chevêche, chouette de Tengmalm et petit-duc Scops), notamment en impliquant de nouvelles personnes dans ces suivis.